



Association PromessesS
Association loi 1901 déclarée le 31 décembre 2014 Publication au JOAFE le 10 janvier 2015 -
N° SIREN 809 619 877- 22 rue Deparcieux 75014 Paris

<p>TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES AU VOTE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 MARS 2026</p>
--

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'approuver le rapport de gestion sur la situation morale et financière de l'association

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion de l'association, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 et donne quitus au Président et au Trésorier pour leur gestion dudit exercice.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la présentation du trésorier sur les comptes de l'exercice écoulé, décide l'affectation du résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 Décembre 2025 au poste report à nouveau.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir pris connaissance de la liste des candidats au Conseil d'Administration nomme comme Administrateurs, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, les personnes suivantes :
